



## EN BREF

## LE NOMA EST DÙ À LA PAUVRETÉ

**MÉDECINE** Selon une équipe de recherche de l'université de Genève et des HUG, le noma est dû à la pauvreté. Dans le cadre d'une étude de sept ans dont les résultats ont été publiés dans le *Lancet Global Health*, les chercheurs ont écarté une origine bactérienne ou virale de cette maladie qui défigure et tue les enfants, surtout en Afrique. En revanche, les enfants malades qu'ils ont examinés présentaient un déséquilibre de la flore buccale. Ainsi, le noma aurait comme causes principales la malnutrition, un déséquilibre de la diversité de la flore buccale ainsi qu'une baisse des défenses immunitaires liées aux naissances rapprochées. Le meilleur moyen de lutter contre le noma est donc de miser sur la prévention en développant l'information des populations touchées pour dépister la maladie dès l'apparition d'une gingivite et assurer des soins immédiats. En outre, une alimentation équilibrée et la pratique régulière d'hygiène buccale est préconisée. ATS

## DÉMISSION À LECLANCHÉ

**YVERDON** Le président du conseil d'administration du fabricant vaudois de cellules lithium-ion Leclanché, Rolf Eckrodt, démissionne. Hier soir, la firme expliquait sa décision par des raisons de santé. Son départ est agendé au 31 juillet et un intérim sera assuré par un autre membre du conseil d'administration, Stefan Müller, jusqu'à l'élection d'un successeur. Leclanché est en difficulté financière depuis plusieurs années. L'entreprise qui occupe 120 personnes en Suisse et sur son site de production allemand de Willstätt a bouclé 2012 sur une perte nette de 15,2 millions de francs, après déjà une perte de 11,6 millions l'année précédente. ATS

## GRAND-SACONNEX

## Le «Campus Santé» avance

Le canton de Genève va de l'avant dans la construction du «Campus Santé» au Grand-Saconnex. Le gouvernement a adopté un plan localisé de quartier (PLQ) qui réunira dans un bâtiment le Fonds mondial de lutte contre le sida et d'autres organisations actives dans la santé.

Le PLQ prévoit la construction d'un bâtiment de 25 500 m<sup>2</sup> de surface brute de plancher en forme de trèfle et de six étages environ, a indiqué hier le Conseil d'Etat. Aux 1200 employés du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme s'ajouteront ceux d'autres organisations dispersées dans le canton. Trois cent quarante-cinq places de stationnement souterraines et 16 en surface seront aménagées.

Ce PLQ englobe les premières étapes de deux grandes voies vertes qui font partie du parcours de mobilité douce du plan directeur de quartier du Jardin des Nations, sur le site des organisations internationales. Rassuré par rapport à certains éléments de ce plan directeur, le Grand-Saconnex a retiré son opposition, relève le gouvernement. ATS

# Quand les gravats se muent en briques prêtes à l'emploi

**GENÈVE • A base de déblais de chantier, des blocs de terre compressée permettent de construire des murs. Les Genevois de Terrabloc tiennent leur premier chantier à Vessy.**



**MARIO TOGNI**

Plutôt rare sous nos latitudes, la brique en terre crue débarque à Genève. Sur le site de l'ancienne Usine de pompage de Vessy, nichée dans une boucle de l'Arve, la petite équipe de Terrabloc est là pour le prouver. Sous un soleil de plomb, en cet après-midi de juillet, six ouvriers s'affairent à réaliser les 6000 blocs de terre compressée nécessaires à la construction d'un des murs du futur pavillon de Vessy. Le bâtiment est voué à l'accueil d'expositions au cœur de ce haut lieu du patrimoine industriel genevois.

La particularité de ces «parpaings» de 30 centimètres sur 14? Ils sont faits de terre excavée sur les chantiers genevois. Ça tombe bien, le canton ne sait plus que faire des centaines de milliers de tonnes de déblais extraits chaque année, comme *Le Courrier* le rappelait récemment pour les travaux du CEVA (notre édition du 19 juillet).

Pas de fausses réjouissances, toutefois: «Pour le projet de Vessy – un mur de 35 mètres de long sur 3 de haut –, on a seulement récupéré dix camions de déblais d'un chantier à Onex», relève Laurent de Wurtemberg, architecte et cofondateur de Terrabloc. Pour soulager les décharges du canton, il en faudra beaucoup plus! Mais la démarche a en tout cas séduit les Services industriels genevois (SIG), qui chapeautent la réhabilitation du site où de l'électricité est aujourd'hui produite.

## Valoriser des déchets

«Utiliser un déchet de chantier comme matière première, c'est l'idée qui nous guide depuis le début», ex-



Pour faire des briques en terre crue, les ouvriers compactent un mélange de terre et de ciment à l'aide d'une presse. CÉDRIC VINCENSIN

plique Laurent de Wurtemberg. Si la qualité de la terre le permet – ce n'est pas toujours le cas –, l'idéal serait d'utiliser directement les déblais excavés sur un site pour réaliser les constructions qui y seront érigées. En termes de proximité, on peut difficilement faire mieux. A Vessy, le sol trop caillouteux des bords de l'Arve rendait cette perspective impossible. Mais le

pavillon des SIG, premier vrai chantier de Terrabloc, reste une immense source de satisfaction, après deux ans de tests effrénés.

Pour l'architecte et son associé et ami d'enfance Rodrigo Fernandez, ingénieur en matériaux, l'aventure démarre en 2011, lorsqu'ils décident, à la dernière minute, de déposer un dossier pour la Bourse cantonale du développement du-

table. Bingo! Leur projet fait partie des lauréats. La somme de 10 000 francs contribue alors à l'achat d'une presse hydraulique façonnée en Belgique et à lancer la petite entreprise.

## «Production à l'africaine»

Le procédé de fabrication, déjà utilisé aux quatre coins du globe sous des formes semblables, est on ne peut plus simple. La terre est passée au tamis, avant d'être séchée puis malaxée en y ajoutant 5% de ciment, de quoi solidifier le tout. Elle est ensuite introduite à la main dans un moule puis compactée avec la presse. Une à une, les briques sortent sous nos yeux. Elles sont finalement entreposées et recouvertes d'un film plastique pour une période de maturation et de séchage de 28 jours. «Une chaîne de production à l'africaine!», rigole Laurent de Wurtemberg.

Artisanal et local, le produit présente des atouts redoutables, assure le jeune homme. «Aussi solide qu'un parpaing», il offre notamment des qualités d'inertie thermique, de régulation d'humidité et d'isolation acoustique surprenantes. Sans compter son aspect naturel, prisé des amateurs de matériaux sujets à une douce et élégante érosion.

Pour l'instant, les ingénieurs rechignent à l'utiliser pour des murs porteurs ou trop exposés aux intempéries, poursuit l'architecte. Les tests sont probants mais le recul manque pour parfaitement maîtriser le vieillissement des blocs. Quant

au prix de fabrication, il reste à ce niveau de production plus élevé que celui d'une brique traditionnelle.

Peu importe. Les fondateurs de Terrabloc n'ont pas l'ambition d'industrialiser à outrance leur bébé. «C'est un marché de niche, avant tout destiné aux personnes qui se reconnaissent dans notre démarche éthique», souligne Laurent de Wurtemberg. Le pavillon de Vessy, que les SIG souhaitent exemplaire du point de vue environnemental, est donc parfaitement dans la cible.

## Réinsertion sociale

La dimension sociale n'est pas en reste, puisque les cinq ouvriers qui travaillent depuis bientôt cinq semaines sur le site de production mobile des bords de l'Arve sont en réinsertion, par le biais de l'entreprise Réalise. Et l'ambiance du chantier est des plus chaleureuses. Chacun semble mettre tout son enthousiasme dans cette expérience atypique.

Pour le futur pavillon, la fabrication des 6000 blocs est déjà à bout touchant. Les palettes de briques, classées par qualité, taille et date de création s'étalent autour du périmètre. La presse hydraulique continue néanmoins de tourner à plein régime. Les SIG ont en effet proposé à la société de jouer les prolongations, durant l'été, à des fins didactiques. Architectes, ingénieur, services de l'Etat... les visites se suivent à Vessy pour découvrir cette véritable curiosité locale. I

## Rien ne se perd! (4/8)

Cet été, *Le Courrier* scrutera les poubelles. Ce qui y finit mais aussi ce qu'on leur épargne, à force d'ingéniosité et souvent de persévérance. Symbole d'un monde consumériste, l'objet, le produit peuvent aussi être renaissance, contestation, réparation. CO

## Plage des Eaux-Vives: Genève renonce à faire recours au Tribunal fédéral

**AMÉNAGEMENT • Le Conseil d'Etat reste déterminé à créer une plage publique mais ne contestera pas le jugement en faveur du WWF.**

**MARIO TOGNI**

Fin de partie, du moins sur le plan judiciaire. Le Conseil d'Etat genevois a annoncé hier sa décision de renoncer à recourir au Tribunal fédéral concernant la plage des Eaux-Vives. Début juillet, le Tribunal administratif cantonal de première instance (TAPI) avait donné raison au WWF qui contestait le projet par un recours. Le gouvernement reste malgré tout déterminé à réaliser une nouvelle plage publique et à améliorer la capacité portuaire dans la rade de Genève, indique-t-il dans un communiqué.

Comment? «Après avoir examiné quelle était la voie la plus appropriée (...), le Conseil d'Etat a décidé de charger son administration d'analyser les démarches à entreprendre en vue de sa réalisation par la voie d'une nouvelle procédure de planification.» En d'autres termes, le Conseil d'Etat a estimé qu'il perdrait moins de

temps à revoir les points problématiques du projet que de se lancer dans une bataille judiciaire.

«D'ici un mois, nous aurons clarifié tous les éléments qui nécessitent d'être mis en conformité», explique Michèle Künzler, cheffe du Département de l'intérieur, de la mobilité et de l'environnement (DIME). Un point de situation sera fait lors de la prochaine séance de l'exécutif le 28 août.

A priori, il n'est pas question de revoir le visage de la plage tel qu'envisagé jusque-là, avec son emprise sur le lac, ni sa localisation. «Le projet souffrait avant tout d'un défaut de planification formelle», poursuit la magistrate. «Nous allons donc reprendre les procédures pour inscrire la plage dans tous les instruments existants.»

La question du remblayage du lac, proscrit par la loi fédérale, avait aussi été

pointée par les juges du TAPI. Pour la conseillère d'Etat, il reste possible à certaines conditions: «Nous devons notamment mieux démontrer que la plage ne peut pas se faire ailleurs et qu'elle répond à un intérêt public.»

Michèle Künzler rappelle aussi que de nombreux aspects du projet – agrandissement du port de la Nautique, déplacement des chantiers navals et des pêcheurs... – avaient fait l'objet d'accords préalables. Elle entend donc repartir sur la base des éléments qui font l'unanimité. «Si des désaccords subsistent, nous trancherons. L'objectif n'est pas de contenter le WWF pour se mettre à dos tous les autres partenaires.» Le Conseil d'Etat espère ainsi que la plage des Eaux-Vives, qui jouit d'un large soutien politique et populaire, pourra voir le jour d'ici à 2017. I

## LE CONSEIL D'ÉTAT EN BREF

## Surveillance du vote

Le Conseil d'Etat a également adopté un projet de loi supprimant le transport des urnes de bulletins de vote par la police, lors des opérations de dépouillement. Le transfert depuis les locaux de vote vers le Service des votations ou vers le lieu de comptage centralisé pourrait être effectué par une entreprise privée.

## Bulletins inchangés

La présentation des listes de candidats pour les élections cantonales de cet automne ne sera pas modifiée, bien que certains les jugent illisibles dans la brochure officielle. C'est le grand nombre de candidats du MCG (99) qui a contraint à réduire la taille de la police de caractères afin que tous les noms puissent entrer dans une page. Par égalité de traitement, les autres partis sont logés à la même enseigne. MTI